


SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Désignation Commerciale	M-Bond GA-61 (Part A)
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation Identifiée Utilisations Déconseillées	Adhésifs Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Identification de la société Téléphone Fax Email (personne compétente)	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW Royaume-Uni +44 (0) 1256 462131 +44 (0) 1256 471441 mm.uk@vishaypg.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence Tél. d'urgence Langues parlées	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC (24 heures) Toutes les langues européennes officielles.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411
2.2	Éléments d'étiquetage Désignation Commerciale Contient: Pictogramme(s) de Danger	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) M-Bond GA-61 (Part A) Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde et bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700) 
	Mention(s) d'Avertissement	ATTENTION
	Mention(s) de Danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Conseil(s) de Prudence	P264: Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 **Autres dangers** Rien de connu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 **Substances** Non applicable

3.2 **Mélanges**

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde	<96	28064-14-4	608-164-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411
bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)	10	25068-38-6	500-033-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 (SCL: C ≥ 5 %) Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 (SCL: C ≥ 5 %) Aquatic Chronic 2; H411

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 **Description des premiers secours**

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.
 EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

Inhalation

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent ou en cas d'ingestion d'importantes quantités. Ne pas induire de vomissement sauf sur recommandation d'un médecin.

4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter symptomatiquement.

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<p>5.1 Moyens d'extinction Moyens d'Extinction Appropriés</p> <p>Moyens d'extinction inappropriés</p>	<p>Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.</p> <p>Ne pas utiliser de jet d'eau.</p>
<p>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</p>	<p>Ininflammable mais supportera une combustion. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone. Phénoliques</p>
<p>5.3 Conseils aux pompiers</p>	<p>Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Éviter le rejet dans l'environnement.</p>

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<p>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</p>	<p>Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Éliminer les sources d'ignition. Obturer les fuites si cela ne présente pas de danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs.</p>
<p>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</p>	<p>Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.</p>
<p>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</p>	<p>Pour autant que cela ne soit pas dangereux, isoler la source de la fuite. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux. Permettre aux petits déversements de s'évaporer en fournissant une ventilation adéquate.</p>
<p>6.4 Référence à d'autres sections</p>	<p>Voir Rubrique: 8, 13</p>

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

<p>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</p>	<p>Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de concentrations élevées de vapeurs. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Ce produit doit être stocké à l'écart des flammes nues et de toute autre source d'ignition.. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.</p>
<p>7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités</p> <p>Température de stockage Temps limite de stockage Matières incompatibles</p>	<p>Conservé le récipient bien fermé. Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation.</p> <p><27°C</p> <p>Stable dans les conditions normales.</p> <p>Conservé à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant), Eviter tout contact avec acides et alcalins. Amines</p>
<p>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</p>	<p>Voir Rubrique: 1.2.</p>

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<p>8.1 Paramètres de contrôle</p>	
<p>8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail</p>	<p>Non fixé.</p>
<p>8.1.2 Valeur limite biologique</p>	<p>Non fixé.</p>
<p>8.1.3 PNECs et DNELs</p>	<p>Non fixé.</p>

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. maintenir une bonne hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. EN CAS d'exposition: En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau douce.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (NE374). Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374 Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Des gants en néoprène ou en caoutchouc sont recommandés.

Protection de corps:

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.

Dangers thermiques

Non applicable

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Blanc cassé - Brun Liquide visqueux.
Odeur	Légère Résine Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	-16 °C (bisphenol-A)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~320°C (bisphenol-A)
Point d'éclair	>= 264 <= 268°C (bisphenol-A)
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent - mélange liquide
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.27 (H2O = 1) (Mélange)
Solubilité(s)	Non disponible.

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Coefficient de partage: n-octanol/eau	>= 2.64 <= 3.78 log Pow (25 °C) (bisphenol-A)
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	>350°C (bisphenol-A)
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 **Autres informations** Aucun.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Stable dans les conditions normales. Polymérisation Dangereuse: Même si elle ne peut pas survenir par elle-même, des masses de plus de 500 grammes de produit plus un amine aliphatique provoquent une polymérisation irréversible avec un apport de chaleur considérable.
10.4 Conditions à éviter	Le produit a décomposer s'il est chauffé au delà d'approximativement (°C): 300
10.5 Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant), Eviter tout contact avec acides et alcalins. Amines
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Phénolique, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone,

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë - Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Toxicité aiguë - Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l.
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Irrit. 2; Provoque une irritation cutanée.
Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde:	Skin Irrit. 2; H315
reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):	Pas de données. Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Skin Irrit. 2; H315 Classification harmonisée
Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde:	Pas de données.
reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):	Eye Irrit. 2; Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Eye Irrit. 2; H319
Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde:	Pas de données. Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage
reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):	Eye Irrit. 2; H319 Classification harmonisée
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données.
Cancérogénicité	Skin Sens. 1; Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction	Skin Sens. 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles –	Pas de données. Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage
	Skin Sens. 1; H317 Classification harmonisée
	Pas de données.
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

<p>exposition unique Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Danger par aspiration</p>	<p>remplis. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
<p>11.2 Autres informations</p>	<p>Rien de connu.</p>

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<p>12.1 Toxicité</p> <p>Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde:</p> <p>reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):</p>	<p>Aquatic Chronic 2; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Estimation LC50 (Mélange): > 1 à ≤ 10 mg/l. Aquatic Chronic 2; H411 Pas de données. Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage Aquatic Chronic 2; H411 Classification harmonisée Pas de données.</p>
<p>12.2 Persistance et dégradabilité</p> <p>Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde: reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):</p>	<p>Aucune information sur le mélange lui-même. Pas de données. Peu ou pas de biodégradation a été observée (OECD 301F)</p>
<p>12.3 Potentiel de bioaccumulation</p> <p>Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde: reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):</p>	<p>Aucune information sur le mélange lui-même. Pas de données. Pas de données.</p>
<p>12.4 Mobilité dans le sol</p> <p>Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde: reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):</p>	<p>Le produit devrait être peu mobile dans le sol. Pas de données. La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol. Légèrement soluble dans: De l'eau</p>
<p>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</p>	<p>Pas classé comme PBT ou vPvB.</p>
<p>12.6 Autres effets néfastes</p>	<p>Rien de connu.</p>

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<p>13.1 Méthodes de traitement des déchets</p>	<p>Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.</p>
<p>13.2 Autres informations</p>	<p>Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.</p>

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA/ICAO
14.1 Numéro ONU	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT (Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde)	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT (Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde)	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT (Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin.	Substance dangereuse pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable		

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation
CoRAP évaluation des substances

Sans restriction

bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700): Substance évaluée en 2015; l'Etat Membre d'évaluation a proposé de demander aux déclarants de fournir des informations supplémentaires

15.1.2 Règlements nationaux

Allemagne

Classe de danger pour l'eau 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: Nouveau format de la réglementation SDS 2015/830, toutes les sections ont été mises à jour pour inclure de nouvelles informations. Veuillez examiner les FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification harmonisée et Enregistrement(s) ECHA pré-existant reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700) (CAS No. 25068-38-6) et l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Polyglycidyl Ether of Phenol-Formaldehyde (CAS No. 28064-14-4)

Classification UE: Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830.

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PBT: PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

STEL: Limite d'exposition (15 min)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

Classification des dangers / Code de classification:

Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2

Skin Sens. 1; La peau Sensibilisation, Catégorie 1

Eye Irrit. 2; L'oeil Irritation, Catégorie 2

Aquatic Chronic 2; Dangereux pour l'environnement aquatique, Chronique, Catégorie 2

Mention(s) de Danger

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.